

Mars  
2021

# Le Sillon

au cœur d'Yffiniac

Bulletin municipal



CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

Construction : penser l'avenir

## ENFANCE JEUNESSE

Pocket film : tournage à Yffiniac

## SPORTS LOISIRS ET CULTURE

Les numériques d'Yffiniac : une nouvelle association



### Dimanche 14 février

La Saint-Valentin a échappé à la neige et a laissé s'exprimer les amoureux mais aussi les décorateurs. Monsieur Turbé, élu d'Yffiniac, décore le devant de sa façade, en changeant régulièrement de thème, vous avez déjà peut-être vu son grand pantin de bois pour Noël. Un clin d'oeil poétique aux saisons qui redonne le sourire aux passants. Photo de Guy Prigent.

### Février

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, les associations se mobilisent pour continuer de faire vivre leurs activités.

Basket, tennis, football, les activités en extérieur jouent avec les conditions météo afin de permettre aux membres de rester actifs.

Ici en image, un entraînement individuel en extérieur sur le terrain de basket pour les ados. En effet, « le basket continue de proposer des activités en extérieur afin de garder du lien social avec les licenciés, source de bien-être. Une marche en famille *nettoyons la nature* sera aussi proposée les dimanches matin », précise Valérie Allio, éducatrice sportive.



### Mardi 16 février

Le jour de Mardi-Gras, les élèves de maternelle de l'école Saint-Aubin ont fêté le carnaval. Déguisés, les enfants ont défilé dans la cour de l'école au son des tambourins et maracas, puis ils ont dansé !

Protocole oblige, les classes ne se sont pas mélangées mais la fête était bien au rendez-vous. Quel plaisir de venir à l'école en princesse ou en super-héros !

### Mardi 23 février

Le centre de loisirs accueillait cette année les enfants sur deux sites, de façon à recevoir toutes les demandes d'inscriptions. Alain Thoraval, 1<sup>er</sup> adjoint à l'enfance-jeunesse explique que « la municipalité a accordé des moyens supplémentaires humains pour accueillir jusqu'à 70 enfants » (animateurs et personnels d'entretien). Cela permet également d'éviter le brassage.

Au programme de ce mardi à l'EVI, certains profitent du beau temps à l'extérieur, un autre groupe dessine sur le pays du jour : le Canada et pour les plus petits à la Croix-Bertrand, le thème de la semaine, « l'Amérique » leur a permis d'explorer chaque jour un pays différent.





## Le Sillon - Mars 2021



## SOMMAIRE

### Agglo info

AIDE À L'HABITAT

L'EAU UN MAILLON ESSENTIEL

TRAVAUX RUE DE PENTHIÈVRE.....P4

### Actualités municipales

COMPRENDRE LES ENJEUX DU PLUI

CONSTRUCTION : PENSER L'AVENIR

TRAVAUX : GIRATOIRE VILLE VOLETTE

LANCEMENT DES TRAVAUX DE FINITION AU BUCHONNET

VOIE VERTE : NOUVELLE PHASE .....P5-P6

### Enfance Jeunesse

YFFINIAC VA ACCUEILLIR LE TOURNAGE DE POCKET FILM

ÉCOLE SIMONE VEIL: RECUEIL DE NOUVELLES

SAINT-AUBIN : CARNAVAL, UNE PÉRIODE FESTIVE !.....P7-8

### Sports, loisirs et culture

«LES NUMÉRIQUES D'YFFINIAC»: UNE NOUVELLE

ASSOCIATION

PORTRAIT : EN SELLE AVEC L'ASSOCIATION ACE 22

TT LA BAIE : REMISE DE DON.....P9-10

Conseil municipal / Opposition .....P11

Vitrine/ Urbanisme / État-civil.....P12

## Construisons notre cadre de vie

L'urbanisme fait partie des sujets importants représentant un enjeu majeur pour la commune. En ce sens, nous continuerons de poursuivre nos actions dans ce domaine en tenant compte de l'existant, de notre environnement, des textes réglementaires et de nos partenaires pour concrétiser nos projets.

### Urbanisme

La réglementation aujourd'hui peut paraître figée mais elle évolue avec le bassin de vie, demain nous serons certainement amenés à la repenser.

Le PLU (Plan local d'Urbanisme de la commune d'Yffiniac), approuvé en janvier 2020, qui va nous accompagner au moins jusqu'en 2024, va laisser sa place au PLUi (Plan local d'Urbanisme Intercommunal) dans le cadre de la réflexion avec l'ensemble des 32 communes de l'Agglo. (Voir article P.5)

Notre volonté de concrétiser nos aménagements et logements sociaux commence à porter ses fruits. Par exemple, sur le parvis Sainte-Anne, le permis a été accordé, permettant ainsi de passer à l'étape suivante. Nous espérons une livraison au deuxième semestre 2022.

Nous avons voulu faire un point sur les chantiers/projets en cours, je vous invite à lire l'article sur le sujet page 5.

### Développement durable

En tant qu'élu chargé de l'urbanisme, le maire m'a confié une nouvelle compétence qui est celle du Développement Durable en étroite collaboration avec Jean-Yves Martin, adjoint chargé des travaux, de la sécurité et des équipements. Il émane de celle-ci une réelle opportunité pour la commune d'oeuvrer en faveur d'un développement durable respectueux de l'Homme et de son environnement. Parmi les thématiques fortes de notre programme on retrouve :

- L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif permettant d'alimenter le bâtiment en énergie solaire;
- L'aménagement d'une piste cyclable passant dans plusieurs quartiers de la commune, certaines tranches sont déjà terminées. La portion entre la Croix-Bertrand et les Villes Hervé va débuter prochainement, elle permettra de créer une voie verte pour les promeneurs (Voir article p.6);
- Le remplacement au fur et à mesure des anciens véhicules par des véhicules électriques ou hybrides.
- Intensification de l'éco-pâturage, déjà existant sur la commune;
- La récupération des eaux pluviales, une solution est à l'étude sur certains bâtiments municipaux du complexe sportif. Celle-ci pourrait voir le jour en 2022;

Nous souhaitons dans le cadre de ce développement inclure la population. Comme annoncé dans notre programme de campagne, nous allons convier les familles des enfants nés sur la commune à venir planter un arbre pour chaque naissance. Nous aurons l'occasion de vous en parler dans les pages du Sillon dans les mois à venir.

Nous participons cette année au Printemps du Développement Durable, le 8 mai. Cette journée est organisée par l'agglomération en partenariat avec les communes, consacrée aux initiatives locales. Un programme est en cours d'élaboration pour vous faire découvrir nos réalisations et nos projets sur Yffiniac, sous la forme d'une balade.

Nous espérons vous y rencontrer, en attendant je vous souhaite une bonne lecture !

**Daniel Ogier**  
Adjoint à l'urbanisme et au développement durable

## A NOTER

**Cérémonie du 19 Mars**  
**La commémoration du**  
**19 Mars aura lieu à huis**  
**clos en présence des élus.**

# La page de Saint-Brieuc Armor Agglomération

## Logement

### Guide des aides à l'habitat



Chaque année, l'Agglomération et son « Espace info habitat » édite un guide des aides à l'achat, la rénovation et la construction. Ce précieux document redonne les clés pour comprendre les différents soutiens financiers à votre disposition dans le cadre de votre projet au sein de l'Agglomération. **Quel objectif ?**

L'objectif principal de ce guide est de regrouper la totalité des aides financières « Habitat » de l'année 2021 proposées par l'Agglomération de Saint-Brieuc sur son territoire.

#### Plusieurs thématiques :

- L'accession à la propriété
- La lutte contre la vacance
- La rénovation du parc de logements anciens (Rénovation)
- Le développement de logements locatifs sociaux publics
- Le renouvellement urbain des quartiers d'habitat public

#### Pourquoi consulter l'espace Info ?

Si vous habitez à Yffiniac ou sur l'Agglo vous avez la possibilité de bénéficier d'un panel d'aides selon votre situation pour des travaux dans votre logement (exemple : installer un poêle à bois ou améliorer l'isolation du logement). Des aides à la rénovation sont aussi possibles pour les primo-acquéreurs. Si vous souhaitez vous installer à Yffiniac, renseignez-vous.

**A télécharger sur :** <https://infohabitat.sbaa.fr/guide-des-aides-habitat-2021>  
**Le service habitat de Saint-Brieuc Armor Agglomération est à votre disposition pour de plus amples renseignements**  
 - au 02 96 77 30 70  
 - par mail : [infohabitat@sbaa.fr](mailto:infohabitat@sbaa.fr)

## Eau et assainissement

### L'eau, un maillon essentiel de la chaîne



La gestion de l'eau potable et de l'assainissement est assurée par l'agglomération depuis 2011. Une évolution qui s'inscrit dans une politique globale et durable à l'échelle du territoire des 32 communes. Sur Yffiniac, c'est l'opérateur Veolia, par délégation de service public (ou DSP) qui se charge des abonnements, de la facturation,

des contrôles de raccordement à l'assainissement collectif et des demandes de raccordements.

Certaines habitations, souvent anciennes, sont trop éloignées d'un raccordement à l'assainissement collectif. Il convient dans ce cas d'appeler le SPANC, régie de Saint-Brieuc Armor Agglomération qui effectue les contrôles et qui pourra également vous fournir de précieuses informations.

#### Eaux de puits, de forage, de pluie collectées en aval des toitures : comment les utiliser ?

Le raccordement au réseau d'eau public de votre habitation est obligatoire, dès lors qu'il est possible, et même si vous avez une ressource d'eau privée. Il est possible d'utiliser les eaux de pluie collectées en aval des toitures. Cependant, celles-ci ne peuvent être utilisés dans les habitations que pour

alimenter les chasses d'eau et le lavage des sols. L'eau provenant de puits ou de forages peut être utilisée sous certaines conditions. Ces eaux sont réservées à l'usage personnel et une déclaration en Mairie est nécessaire. Un suivi régulier de l'eau sera exigé de la part de la direction de l'eau et de l'assainissement de Saint-Brieuc agglomération. Pour un usage professionnel, une autorisation préfectorale est nécessaire.

**Pour tout renseignement :**  
**Direction Eau & Assainissement de Saint-Brieuc Armor Agglomération**  
 1 rue de Sercq, 22000 Saint-Brieuc  
 02 96 68 23 50  
 Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
 Fermée le jeudi après-midi  
 Mail : [eau@sbaa.fr](mailto:eau@sbaa.fr)

## Travaux rue de Penthièvre

### Attention aux horaires



Les travaux rue de Penthièvre pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable sont en cours.

Saint-Brieuc Armor Agglomération engage la deuxième phase des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur la rue de Penthièvre, section comprise entre l'impasse Caron et le rond-point de Wackersberg.

Pendant cette période, les commerces et professions

libérales du secteur restent accessibles, des itinéraires de déviation étant mis en place.

**Cette phase de travaux se déroulera de 16h à minuit, le lundi, mardi, mercredi et jeudi, du 1er mars au 26 mars 2021 en fonction des aléas du chantier.**

Une information aux riverains a été distribuée dans les boîtes aux lettres à ce sujet.

## Urbanisme

# Comprendre les enjeux du PLUi



### Comment a été construit le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (ou PLUi) ?

Le sujet avait déjà été évoqué et discuté lors de débats parlementaires en 2010 (finale-ment non retenu). L'idée a tout de même germé dans les esprits pour finalement aboutir à la loi Alur prévoyant un transfert automatique de la compétence urbanisme

à l'intercommunalité à la date du 27 mars 2017. Par délibération du Conseil d'Agglomération du 31 mai 2018, Saint-Brieuc Armor Agglomération a par conséquent prescrit avec les communes l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

### En quoi consiste ce PLUi ?

Le PLUi instaure les règles d'aménagement et de construction à l'échelle de la parcelle, en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (ou SCOT).

### Quelles conséquences pour Yffiniac ?

Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux, notamment notre PLU actuel approuvé depuis février 2020, au moment de son entrée en vigueur.

### Comment les communes sont-elles associées à l'élaboration et au suivi du PLUi ?

Nous travaillons actuellement en collaboration étroite avec les services de Saint-Brieuc Armor Agglomération afin d'identifier et de prendre en considération les enjeux de la commune dans ce projet communautaire.

Depuis 2020, le PLUi est entré dans sa phase dite réglementaire nécessitant un travail plus technique. Durant cette phase de travail, Saint Brieuc Armor Agglomération s'appuie sur les communes pour bénéficier de leur expertise et de leur connaissance du terrain. Il est demandé aux élus(es) des 32 communes de faire connaître leurs projets communaux pour les 10 prochaines années.

## Urbanisme

# Construction : penser l'avenir

**La création de nouveaux logements et de services à la population est un enjeu crucial. Bien conscient de l'importance de ces projets structurants pour la ville, nous souhaitons vous parler des projets phares des prochaines années.**

Tout d'abord, le lotissement du Buchonnet; il entame déjà sa phase 4 avec des terrains encore disponibles (voir article page 6). D'autres projets sont en cours de réflexion, les élus réfléchissent à l'évolution de la commune dans les prochaines années et aux services indispensables à la population :

### Une résidence pour les séniors à Yffiniac

Dans le cadre de cette réflexion globale, la municipalité envisage un projet de logements adaptés pour le maintien à domicile des personnes âgées et d'apporter une nouvelle offre d'habitat ciblé. Compte-tenu des besoins exprimés, ces logements s'adresseront à un public de séniors autonomes, souhaitant se rapprocher du centre bourg.

### Logements sociaux

Les communes de plus de 3 500 habitants, membres de l'agglomération ont l'obligation de disposer de 25 % de logements

sociaux. Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération, nous sommes actuellement à 20 %. Il est donc important de choisir les projets en cohérence avec les besoins exprimés par les habitants.

Divers projets vont prochainement voir le jour sur la commune, comme notamment :

- Le projet de Côtes d'Armor Habitat à l'angle des rues Monseigneur Le Mée et de Penthièvre. Il concerne une réhabilitation du bâtiment existant par la création de 5 logements locatifs sociaux.



Projet en cours Parvis Sainte-Anne, 6 logements et 3 cellules commerciales

Le début des travaux est prévu en avril 2021 pour une durée d'environ 12 mois.

- Le projet de Terre & Baie Habitat sur le Parvis Sainte-Anne : en lieu et place de l'ancien « Le Bretagne », 6 logements locatifs en étage (2 T2 et 4 T3) et 3 cellules commerciales en rez-de-chaussée verront le jour.

- Le projet de Terre & Baie Habitat au lotissement du Buchonnet près de la Gare d'Yffiniac : il concernera la construction de 10 maisons individuelles groupées.

- Et enfin le projet du bailleur social BSB : rue Monseigneur Le Mée qui propose la construction de 2 bâtiments d'habitations soit 17 logements collectifs au total.

### Rappel de quelques formalités à l'approche du printemps

#### → Clôtures

En cas de création ou modification d'une clôture, une déclaration préalable doit être effectuée en mairie :

- Formulaire Déclaration Préalable : cerfa n°13703\*07 à déposer en 1 exemplaire.
- Délai maximum d'instruction du dossier : 1 mois.

#### → Modification de l'aspect extérieur

Une demande en mairie est nécessaire pour tous travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction.

Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire. Plus d'information sur le site internet/rubrique urbanisme.



Projet de construction de 10 maisons individuelles groupées au Buchonnet

## Travaux

# Giratoire Ville Volette

Le département des Côtes d'Armor entreprend un nouvel aménagement routier pour remplacer le carrefour de la Ville Volette. Un giratoire va ainsi être construit pour permettre de sécuriser le lieu.

Des travaux d'adaptation des différents réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone,...) avaient déjà été engagés pour préparer le terrain.

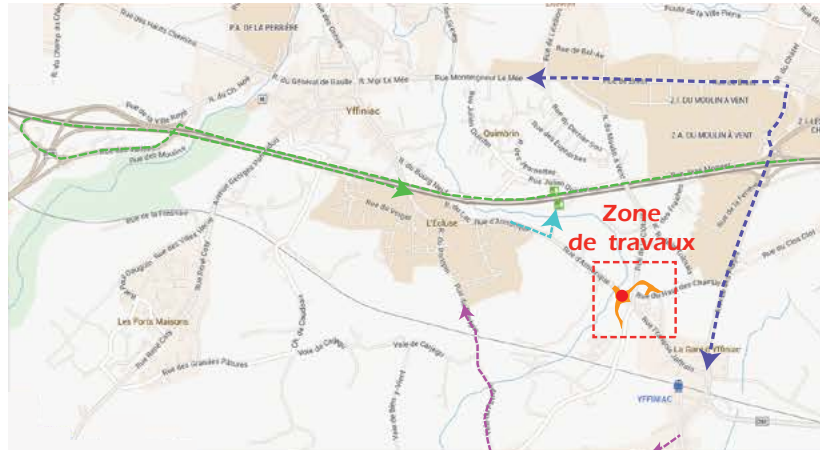
### Quand démarre le chantier ?

Les travaux débuteront fin mars pour une durée de 4 mois si les conditions météorologiques le permettent.

### Quel impact sur la circulation ?

Pour vous aider à vous repérer, le plan ci-contre vous montre les différentes déviations qui seront en place tout au long des travaux selon votre lieu de départ. La zone orange/rouge indique le giratoire et les nouvelles voies qui desserviront à terme ce rond-point.

**Une présentation plus complète vous sera proposée dans la presse mi-mars.**



➔ Zone de travaux : futur giratoire et création de nouveaux accès

### Déviations

- ➔ Vers ZA de la Bourdinière (usagers RN12 depuis Rennes)
- ➔ Via Voie Commune Rue de Mirouze
- ➔ Vers RN12 (Rennes)
- ➔ Yffiniac / Moncontour via RD172

## Lotissement

# Lancement des travaux de finition au Buchonnet



Dans la continuité des travaux de réaménagement des rues du Haut des Champs et des Mouettes réalisés par la commune d'Yffiniac, la Société Publique Locale Baie

d'Armor Aménagement a lancé les travaux de finition des tranches 1 et 2 du projet. Ces travaux comprennent la réalisation des voiries, trottoirs, plantations, éclairage public etc... Ils dureront environ 2 mois.

Cela permettra aux riverains de gagner en accessibilité et confort. Les véhicules de chantier ne pourront plus passer dans cette zone. La seconde zone dite « sud », fonctionnera en autonomie, les chantiers de construction sont en cours sur ces tranches 3 et 4.

Le président de Baie d'Armor Aménagement et maire de Ploelec-L'Hermitage, Thibaut Guignard, avait fait le déplacement ce lundi matin accompagné des élus

d'Yffiniac pour annoncer officiellement à la presse le démarrage des travaux et indiquer qu'il restait encore une dizaine de lots. Un projet qui connaît un beau succès tant la demande est importante, les aménagements communaux et le collège à proximité en font un lieu très prisé.

Sur la photo de gauche à droite : Denis Hamayon, Maire d'Yffiniac - Dominique Le Thérizien, directeur général des services - Elodie Favara et Guillaume Batard, représentants de Baie d'Armor Aménagement Daniel Ogier adjoint à l'urbanisme, Thibaut Guignard président de la SPL et Maire de Ploelec-L'Hermitage et Jean-Yves Martin adjoint aux travaux.

## Voie verte

# Nouvelle phase du projet : Croix-Bertrand aux Villes Hervé

Le projet soutenu par les élus rentre dans une nouvelle phase de déploiement du réseau de liaisons douces avec la construction d'une voie verte sécurisée entre le rond-point de la Croix Bertrand et le rond-point des Grandes Pâtures sur 1,5 km. Un beau terrain de jeux pour les sportifs et les familles qui souhaitent profiter d'une balade en toute sécurité, que ce soit à pied ou à vélo.

### Comment va se composer l'installation ?

L'aménagement sera séparé de la voie de

circulation automobile par une bordure défensive en béton (que l'on peut voir sur la photo ci-contre). Il s'agit d'une voie en enrobé de 2,5m de large, permettant la circulation partagée de vélos et de piétons. Aménagée côté Sud de la route de la Croix Bertrand, elle sera installée sur la voirie publique.

### Quand démarrent les travaux ?

Le démarrage des travaux est prévu fin mars pour une durée approximative de 2 mois.



Armor Pocket film

## Des ados en tournage à Yffiniac

Silence, moteur, action ! La tête dans les étoiles c'est le thème de la nouvelle édition de ce festival qui débute sa 11<sup>e</sup> édition. Une des particularités cette année, le tournage s'est déroulé à Yffiniac, une première. Animé par Nicolas Guillou, réalisateur de cinéma, ce festival a pour objectif de faire découvrir l'écriture d'un scénario, les techniques de mise en scène ainsi que les prises de vues. Caméra au poing, les cinéastes en herbe ont dû réaliser une vidéo d'environ 3mn. Les groupes de Languieux, Trégueux, Plédran et Yffiniac étaient en pleine ébullition à la Ruche, installés dans 4 salles distinctes. Les groupes de Plérin et Ploufragan, n'ayant pu venir, ont tout de même participé à distance.



Image prise lors du tournage

Différents sujets ont été abordés, des extraterrestres au handicap, en passant par le réchauffement climatique. Tout est bon pour laisser place à l'imagination. Puis s'en est suivi les explications sur le cadrage par Nicolas Guillou : « il faut leur expliquer comment intéresser le public et trouver une manière de raconter une histoire, porter un vrai sujet ». Un moment clé avant le démarrage du tournage.

### Une enveloppe pour acheter du matériel

Le festival Pocket Film après plus de 10 ans d'existence prend une autre envelopure. Les communes participantes ont décidé conjointement d'investir dans du matériel : ordinateur, caméra et logiciel de montage. Chaque groupe aura donc son propre matériel, ce qui permettra à chaque commune d'accueillir les enfants pour le tournage. Les courts métrages seront ensuite présentés au public lors d'une grande soirée, avec tenue de gala, tapis rouge, remise de prix le samedi 29 mai 2021 à l'Espace Culturel Le Grand Pré à Languieux. A cette occasion, les lauréats seront primés dans plusieurs catégories.



Les enfants d'Yffiniac, encadrés par Céline Geffray, ont démarré le stage par l'écriture du scénario.



Image prise lors du tournage

### La belle histoire

Etudiante en audiovisuel, Morgane, 19 ans, a la passion du cinéma, passion contractée depuis qu'elle participe au Festival Pocket Film depuis ses 10 ans.

Et même si elle ne peut plus y participer car le festival est proposé aux enfants de 9 à 17 ans, Morgane continue de partager et développer sa passion mais cette fois aux côtés de Nicolas Guillou.



## École Simone Veil

### Recueil de nouvelles en perspective



Une belle initiative a été lancée au sein de la classe de Marijke Terpstra qui propose à ses 24 élèves d'écrire une ou plusieurs nouvelles illustrées d'un dessin. « Le but est d'écrire à la façon d'un écrivain : Bernard Friot, le préféré de la maîtresse et maintenant le nôtre » nous explique une des

élèves. En plein travail sur leurs histoires, Anna, Zeïna, Clara, Léa, Ines et Cerise, nous montrent les dessins qui accompagneront leurs histoires dans le recueil de nouvelles.

Un projet ambitieux et une première pour l'école Simone Veil qui sera publié par une maison d'édition sous forme d'un livre, 90

pages pour un petit format que chaque enfant recevra. C'est l'oncle d'une élève qui travaille chez un éditeur qui va imprimer l'ouvrage.

« C'est un véritable travail d'équipe qu'ils ont accompli, les enfants se sontentraïdés pour réaliser des nouvelles surprenantes et surtout pleines de suspense, ce qui était le thème commun. Je voudrais également remercier les parents qui se sont impliqués dans la réalisation du travail, » ajoute l'enseignante.

L'ouvrage entrepris en septembre devrait être complété pour la fin de l'année scolaire, la date de publication n'est pas encore programmée. Le livre sera distribué aux élèves, un exemplaire sera aussi offert à chaque classe de l'école, un exemplaire sera lui, destiné à la médiathèque pour la consultation. Nous n'hésiterons pas à vous en reparler quand celui-ci sera sorti.

## Saint-Aubin

### Le carnaval et le chant, une fin de période festive !

Dans le cadre d'un projet musical autour du monde, Marie-Noëlle Morcet intervient dans les classes de cycle 2, tous les 15 jours. Pour illustrer l'album « Le loup qui voulait faire le tour du monde », les enfants découvrent un répertoire de chants, des instruments et des langues de différents pays de la planète.

Ces interventions sont possibles grâce à l'Agglomération de Saint-Brieuc.



## Le Service Info Jeunes : rappel

Le Service Info Jeunes (SIJ), anciennement le PIJ (Point Information Jeunesse), situé rue des Ecoles, « accueil jeunes et parents de manière gratuite et anonyme. L'accueil est libre ou sur rendez-vous », explique Dominig Rolland le responsable. Selon les attentes et besoins des jeunes, il propose une première réponse aux questions que vous vous posez dans différents domaines : les études, les métiers et les formations, l'emploi et les jobs d'été, la vie quotidienne, les sports et loisirs, les bons plans vacances, partir à l'étranger.

Le point Information Jeunesse se trouve au 7 rue du Bois Gilbert- 22120 Yffiniac – 06.07.33.36.27

Email : antrejeunes@ville-yffiniac.fr

Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le vendredi de 14h30 à 19h.



## « Les Numériques d'Yffiniac »

### Une nouvelle association sur la commune

« Les Numériques d'Yffiniac » c'est avant tout un projet associatif en collaboration avec la mairie d'Yffiniac. Le but de cette association est de promouvoir la culture du numérique dans les communes de toutes tailles.

Le projet se découpe en quatre pôles :

- Pour commencer, des jeux seront mis en place, mais aussi du Esport (compétition de jeux vidéo) et des JCC (jeux de cartes à collectionner).
- Un atelier de production audiovisuel (espace pour tourner et monter des vidéos pour le web).
- Un pôle formation en informatique, sur le montage, le son. Ce pôle servira également au partage de compétences.
- Pour finir, le projet est aussi d'aider les associations ou les sociétés en communication numérique.

« Les Numériques d'Yffiniac » cherchent à développer leur équipement et ont organisé une cagnotte participative sur un site Breton : Kengo.bzh-Les numériques d'Yffiniac. Il est possible de participer à cette cagnotte jusqu'au 22 mars 2021.



Nicolas maine et Kevin Hénin

## Exposition et animations

### Découverte de la sculpture sonore et du Live Coding

#### La sculpture sonore

La médiathèque accueille une exposition pour le moins originale avec des animations musicales créées par PHILÉMOI\*.

Les Sculpteurs de Sons invitent petits et grands à approcher la musique par le jeu et à expérimenter les formes et les sons autour de la sculpture sonore.

D'ardoise et de bronze à tiges de métal pincées, structures de bois et de métal percutees par des mailloches, méta-instruments numériques joués à distance par captation de mouvement...les oeuvres sont à la fois sculptures et instruments de musique.

La Sculpture Sonore permet à chacun, sans formation musicale et quel que soit son âge, d'improviser et de jouer librement avec les sons, de découvrir de nouveaux gestes musicaux et de créer ses propres paysages sonores...

\*La compagnie PHILÉMOI est un collectif d'artistes autour de la sculpture sonore implantée en Centre-Bretagne.

**Le Patio (salle d'exposition) - Gratuit**  
Du mercredi 10 mars au samedi 3 avril



© Jérôme Degrott

#### Le Live Coding

Dans le cadre du mini festival organisé par l'association Le Temps des Sciences, la médiathèque vous invite à venir découvrir le Live coding musical à travers 2 représentations animées par Laurent Malys, développeur et artiste multimédia. « Le Live coding (parfois appelé « programmation à la volée ») est une technique de programmation informatique basée sur l'improvisation en direct. Concrètement, durant une performance, le joueur code sur un ordinateur et le public voit ce qui se passe en direct sur un écran », explique Laurent. Cette animation complète parfaitement l'exposition PHILÉMOI puisque Laurent Malys utilise des outils informatiques pour la composition et fait de l'improvisation musicale avec du code informatique.

**Samedi 13 mars (horaires restant à définir) - Le Patio - Gratuit**  
Réservation au 02 96 72 74 27

## Portrait

# En selle avec l'association ACE 22



Thomas avec son cheval Polar Wind

**Nous vous proposerons régulièrement un portrait d'une association Yffiniacaise dans les pages du Sillon. Pour débiter cette nouvelle série, nous vous invitons à découvrir le portrait de l'ACE22.**

Créée en 2011, l'association Équi22 vient d'être rebaptisée ACE22 (Association des Cavaliers d'Équi22). « Ce nouveau nom a été donné afin de pouvoir bien faire la distinction entre l'association et le centre équestre », précise Thomas Gauvin le président.

Fondée au départ par des parents de cavaliers afin d'aider à financer les frais relatifs au championnat de France de sauts d'obstacle à Lamotte-Beuvron, l'association vient en soutien au centre équestre et oeuvre aujourd'hui pour de nouvelles actions. «

En plus de garder cette partie, le coeur de nos missions est avant tout d'apporter notre soutien à Équi22, d'améliorer le confort des cavaliers, des parents et des amis du club, au travers de diverses animations.» Plusieurs projets sont déjà dans les starting-blocks, comme la rénovation de la salle donnant sur le manège couvert. Celle-ci sera dotée d'une grande baie vitrée permettant aux parents de pouvoir assister aux cours de leurs enfants dans un lieu convivial et chaleureux. L'installation d'une nouvelle douche des chevaux et l'achat de matériel comme des barres d'obstacles est aussi à l'ordre du jour. « Cela fait partie du confort des équidés. Concernant les cavaliers, nous allons équiper l'ensemble des selles avec des attaches pour les gilets airbags.»

### La mise en place de différentes actions

« Nous essayons tout au long de l'année de proposer des actions afin de pouvoir récolter des fonds. La crise sanitaire ayant fortement impacté la vie du club et de l'association, il a fallu nous réinventer, proposer des solutions alternatives car certaines de nos actions sont mises en veille. Par exemple, notre repas de Noël habituellement pris au sein du club a été remplacé par des plats à emporter.

### Le centre équestre Équi 22

Le centre équestre Équi 22 dénombre pas moins de 280 licenciés. « C'est une petite structure mais c'est l'un des centres les plus importants des Côtes d'Armor voire de Bretagne », précise Thomas. Le club, dirigé par Aurélia Bessada, propose bien-sûr des cours, des balades, des compétitions. Il accueille également un service de demi-pension et pension. Hébergeant une soixantaine de chevaux et une vingtaine de poneys, le centre équestre dispose de plusieurs paddocks permettant la détente des équidés, d'un manège couvert afin de profiter des joies de l'équitation.

### Un travail d'équipe

« Notre association qui compte une quinzaine d'adhérents est avant tout un travail d'équipe. Nous essayons le plus possible de nous associer avec la municipalité comme lors du forum des associations où des balades à poneys sont organisées. Il est aussi important de transmettre que l'équitation n'est pas un monde fermé. Elle est une activité très ludique, aux fortes valeurs éducatives, qui offre un contact privilégié avec la nature et les animaux », conclut Thomas.

## TT La Baie

# Remise de don pour l'Apf Délégation Côtes d'Armor

L'idée a germé il y a quelques temps entre Chantal, éducatrice sportive de Tennis de Table et le TT de La Baie. La politique de développement du Ping-Pong dans le club d'Yffiniac, privilégie l'accueil de tous publics, la mixité et l'inclusion, il semblait normal au club d'aider l'Association des Paralysés de France de cette manière.

Le TT de la Baie a donc décidé d'offrir une table de Ping Pong ainsi que du matériel à l'Apf Délégation Côtes d'Armor qui compte parmi ses résidents de nombreux anciens et futurs pongistes !



## Conseil municipal du 8 février 2021 en bref

### Le Conseil Municipal,

- **Crée** un Comité consultatif en charge de conduire la réflexion sur la mise en œuvre d'une résidence senior (unanimité).
- **Adopte** un avenant aux marchés de travaux de restauration de l'église. Il s'agit d'une adaptation concernant le lot n° 2 (Maçonnerie), confié à l'entreprise Grevet, pour une plus-value de 2 989 €.
- **Vote** les subventions aux associations pour l'exercice 2021 pour un montant total de 80 934 €, hors subvention du contrat d'association de l'école privée estimé à 130 000 € (unanimité).
- **Débat** sur les orientations budgétaires 2021 et sur les perspectives financières de la mandature, incluant le plan pluriannuel d'investissement (PPI) à partir d'une présentation de l'Adjointe aux finances (déli-bération ne donnant pas lieu au vote de l'assemblée).

• **Modifie** la régie de recettes des services périscolaires et de restauration pour permettre le paiement en ligne (unanimité)

• **Sollicite** l'accompagnement financier :  
 - de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la 2<sup>ème</sup> phase des travaux de réhabilitation de l'église  
 - du département au titre de la dotation «amendes de police» pour les travaux à venir de sécurisation piétonne du rond-point de la Croix-Bertrand  
 - du département au titre du deuxième volet du plan de relance pour le projet de liaisons douces reliant la Croix Bertrand aux Villes Hervé (unanimité).

• **Approuve** la modification du tableau des effectifs (suppression d'un poste d'adjoint technique et création d'un poste de rédacteur) visant à consolider et à professionnaliser les emplois de chef de cuisine et de gestionnaire à la restauration scolaire (unanimité).

• **Crée** les postes de contractuels saisonniers pour l'été 2021 ainsi que pour terminer l'année scolaire en cours tant pour les

services «Enfance jeunesse» que «Restauration» (unanimité).

• **Approuve** le pacte de gouvernance de Saint-Brieuc Armor Agglomération mis en place suite à l'installation de son nouveau Conseil (24 pour, 5 abstentions)

• **Valide** les décisions de la Commission locale des charges transférées du 17 décembre 2020 (CLECT) :  
 - Modifications de la dotation d'allocation compensatrice versée à la commune au titre de l'année 2020 (montant définitif de l'exercice : 1 855 995 €)  
 - Neutralisation de l'impact de l'extension territoriale du 1er janvier 2017 : + 5 437 €  
 - Adhésion ARIC (Association régionale d'information des élus locaux) : - 139 €  
 - Transfert de la compétence «Plans locaux et intercommunaux d'urbanisme» : - 9 096 € (24 pour, 5 abstentions)

• **Prend** acte des informations données par le Maire sur l'usage qu'il a fait des délégations données par l'assemblée, en matière de commande publique

## OPPOSITION

# Ensemble Imaginons YFFINIAC Demain Débat d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 8 février dernier.

Cette séance précède le vote du budget et trace les perspectives de la mandature en cours, tant du point de vue des recettes et dépenses de fonctionnement, que des investissements communaux.

Pour notre part, nous avons relevé l'annonce de la suppression, par l'Etat, de la taxe d'habitation en 2023.

Cette disparition sera compensée par l'Etat, sur la base de la taxe 2020, mais on peut s'interroger sur la pérennité de cette compensation, qui représente plus de 1 million d'euros pour Yffiniac.

Cela signifie également, qu'il n'y aura plus que les propriétaires fonciers (bâti habitation et commercial) et non bâti (-agriculteurs) à contribuer au budget communal, par le biais de la taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Nous avons noté, que la majorité a prévu une augmentation de 5% du taux d'impôt foncier sur la propriété bâtie en 2023, passant ainsi de 23.4% à 24.7%.

Le produit de cette taxe serait de l'ordre

de 2.375.000 € en 2026, soit une augmentation de 25% en 6 ans, incluant une progression de la base taxable de 3% par an (dynamisme de la construction, développement des entreprises et révision de la base taxable par l'Etat ainsi que les 1.3% d'augmentation du taux communal).

Les frais de fonctionnement vont continuer à augmenter, une évolution de 17% est prévue sur la mandature, dont le caractère incompressible et la progression constante des frais de personnel (70% du budget en 2026) alors que le volume des recettes n'évoluera que de 7%.

La perspective de cet effet de ciseau réduit du coup l'épargne nette, nécessitant d'emprunter davantage pour financer les investissements.

Pour les investissements, nous sommes dans l'attente d'une prise en compte de nos propositions, telles que nous les avons présentées dans le dernier Sillon.

Mr le Maire a rappelé à cette occasion, qu'une réponse nous serait apportée rapidement.

## AU PLUS PROCHE DE VOUS

Notre équipe est toujours à votre écoute, nous sommes pour la participation citoyenne.

Les idées de notre programme ont toujours été de faire pour et avec les citoyens.

Vous pouvez donc nous adresser vos remarques et suggestions par courrier, mail, téléphone et venir nous rencontrer lors de nos permanences mensuelles.

Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter, reprise de la permanence samedi 6 mars à 11h.

Vos élus du groupe « Ensemble Imaginons Yffiniac Demain »

F.Robert D.Lefebvre F.Bouliou P.Rimauro E.Deslande

fryffiniac2020@gmail.com  
07-82-22-88-16



## Etat civil et urbanisme

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), ces informations sont communiquées uniquement sur la version papier du Sillon ou sur demande auprès de la mairie

## Vitrines

### Steph Drone Services



Stéphane Ortega s'adonne au pilotage de drone depuis 2020. Plus qu'un métier, faire voler ce type d'engin est pour lui une véritable passion. Le drone permet la collecte de données par prise de pho-

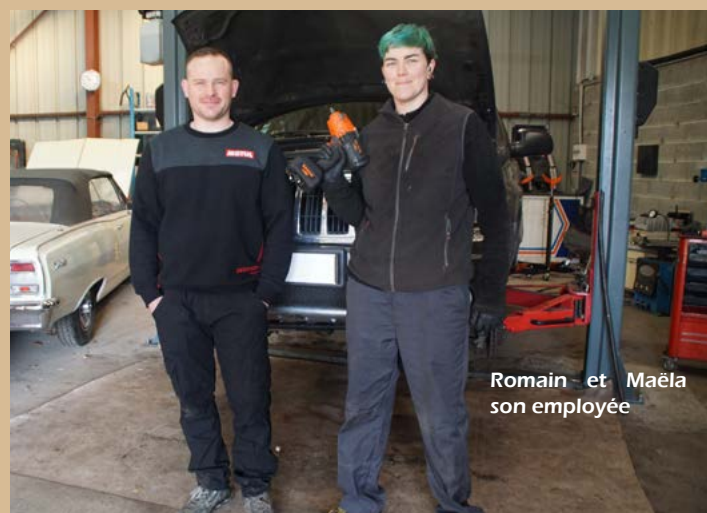
tos ou par scanner. Il capte ainsi l'existant sous différents points de vue, au sol ou dans les airs. Une opportunité à saisir pour les architectes, les promoteurs immobiliers, les bureaux d'études. « J'ai déjà travaillé pour la ville de Saint-Brieuc dans le cadre de l'agrandissement d'une école. Le drone permet de repousser les limites de l'accessibilité. La puissance informatique dans le calcul des données remplace ici le couple yeux/cerveau », précise Stéphane Ortega. Il a déjà effectué des missions sur le circuit d'Auto-cross de Kerlabo, la collecte de données a abouti à la finalisation d'un projet d'intégration dans un simulateur. Le drone permet aussi d'apporter une touche encore plus dynamique à la production d'images dans le domaine de l'audiovisuel et sera un parfait allié dans les animations numériques, ou les impressions 3D.

Contact : 06 14 30 72 59  
stephdroneservices@gmail.com

### RBC Automobiles

Un nouveau garage a ouvert ses portes sur la commune en mars 2020. Aux commandes de cette entreprise de réparation, entretien et vente de véhicules, Romain Boisnay. « Je propose également la vente de voitures d'occasion à petit budget », précise ce professionnel de la mécanique qui possède à son actif une quinzaine d'années d'expérience chez différents concessionnaires. Membre de l'association yffiniacaise Les Mordus de l'Auto, Romain intervient aussi sur les voitures de collection et de courses. Outre les réparations et l'entretien courant des voitures, Romain propose un service de délivrance de la carte grise. Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

RBC Automobiles : 10bis rue du Bois ZA de l'Ecluse  
06 99 09 28 90 - rbcautomobile@gmail.com



Romain et Maëla  
son employée

Prochaine parution : Avril 2021

Merci de nous faire parvenir vos articles au plus tard  
mi-Avril à : communication@ville-yffiniac.fr



MAIRIE : Place de la Mairie - BP 9 - 22120 Yffiniac - Tél. : 02 96 72 60 33  
Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30),  
samedi de 9h à 12h (Etat Civil) - accueil@ville-yffiniac.fr - www.yffiniac.com  
Directeur de la publication : Denis Hamayon - Mise en page : service communication  
Crédits photos : service communication, écoles et associations, Freepik  
Le Sillon est édité à 2700 exemplaires et imprimé sur papier recyclé.  
Distribution : Mairie d'Yffiniac - Impression : Roudenn Grafik  
Retrouvez ce magazine sur www.yffiniac.com